

Henner Solutions Courtage lance sa nouvelle offre CCN Transports routiers de marchandises

Henner Solutions Courtage, le pôle dédié au co-courtage du Groupe Henner, présente sa dernière offre CCN Transports routiers de marchandises Santé. Après le lancement d'une première offre CCN Transport Santé en 2019, Henner Solutions Courtage propose désormais deux offres Santé dédiées aux entreprises relevant de la Convention Collective Nationale (CCN) des Transports routiers et activités auxiliaires du transport (IDCC 16).

Grâce à cette nouvelle offre, Henner Solutions Courtage confirme sa volonté de proposer une gamme élargie et personnalisable, qui permet notamment d'accompagner ses partenaires courtiers dans leur développement commercial.

Conçue pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises des secteurs des transports routiers de marchandises, auxiliaires de transports et location de camions, la nouvelle offre CCN Transports routiers de marchandises Santé est composée de :

- **3 niveaux** de couverture responsables aux garanties renforcées, au choix de l'entreprise
- **3 options** responsables et facultatives, à disposition des salariés qui souhaitent renforcer leur couverture.

Quel que soit le niveau de couverture choisi par l'entreprise, des services sont inclus afin d'accompagner et de soutenir les assurés :

- Une **assistance vie quotidienne** : aide-ménagère, garde d'enfants, livraison de médicaments et repas, transfert à l'hôpital...
- Un service d'**assistance aux aidants** : formation, bilan de situation, répit de l'aidant, définition d'un plan d'aide...
- Un service de **téléconsultation** : accès à un médecin généraliste 7j/7, de 8h à 23h
- Un **second avis médical** : réseau de plus de 200 médecins experts, disponible en cas de maladie grave, de doutes, ou de questions sur un diagnostic
- L'accès au **réseau de soins Carte Blanche** : réseau de 300 000 professionnels de santé pratiquant le tiers payant et proposant des tarifs négociés et des services de prévention
- Un **soutien psychologique** : accès à des séances de soutien psychologique par téléphone avec un psychologue clinicien, limité à 5 entretiens par événement et par bénéficiaire
- Un **espace client** accessible depuis le site Internet ou via l'**application mobile Henner+** à destination des assurés, permettant une gestion autonome de leur couverture santé (carte de Tiers Payant, émission et gestion des remboursements, consultation de leurs garanties, modification de leurs informations personnelles, demande de prise en charge hospitalière, géolocalisation des professionnels de santé et accès au pack de services Henner). Ces services sont conçus pour offrir aux assurés une expérience complète et sereine dans la gestion de leur santé au quotidien.

Focus branche :

En France en 2022, la branche des Transports routiers est la deuxième plus importante en termes de nombre de salariés. Elle compte près de 857 300 salariés et plus de 43 460 entreprises :

- 48,3% des salariés ont entre 30 et 49 ans,
- 55,3% des salariés travaillent dans une entreprise comptant entre 1 et 100 salariés,
- Une forte concentration dans les régions Hauts-de-France, Île-de-France, Bretagne, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : [Les portraits statistiques de branches professionnelles | DARES](#)

Henner Solutions Courtage, une proposition de valeur complète pour ses partenaires courtiers, qui bénéficient de :

- Un accompagnement des équipes commerciales, un service support et assistance, ainsi qu'une gestion dédiée au co-courtage.
- Un extranet (MyHSC) offrant une simplicité d'exécution des processus de vente et de gestion grâce à :
 - L'accès à un large catalogue d'offres composé d'une vingtaine d'offres CCN dédiées en santé et en prévoyance et d'une offre interprofessionnelle couvrant les risques santé et prévoyance ;
 - La sécurisation du devoir de conseil, portée par :
 - La mise à disposition de garanties conformes aux CCN dont relèvent les entreprises clientes,
 - L'accès à l'ensemble des informations sur les évolutions des branches professionnelles,
 - La gestion de la Déclaration Unilatérale de l'Employeur (DUE) ;
 - Une tarification et une mise en gestion simples et rapides en passant par des comparatifs de garanties et une souscription digitale des projets collectifs ;
 - Une affiliation en ligne des salariés et de leurs ayants droits.
- Un service client reconnu pour sa réactivité et son professionnalisme envers ses partenaires, clients et assurés.

Une expérience en accord avec la signature « Here to Care » du Groupe, alliant facilité, sérénité et accompagnement personnalisé qui permet aux courtiers partenaires de se concentrer sur le développement commercial de leur activité.

Contact Presse

Juliette Loïselle 07 81 91 48 29
Matthieu Sénécot 06 51 92 53 14